



LES BRÈVES

de Sermaise

N° 12
Juin 2021

Elections Départementales et Régionales

Rappel

Lieu : les deux bureaux sont à la salle des fêtes (la Grange)
1er tour : 20 juin 2021
2ème tour : 27 juin 2021

Pensez à vous munir d'une pièce d'identité (obligatoire) et de votre carte d'électeur.

En cas d'absence, vous pouvez faire une procuration en ligne : www.maprocuracion.gouv.fr ou en Gendarmerie.

Fête de la musique 2021

Compte tenu des règles sanitaires contraignantes qui nous sont encore imposées, il n'y aura pas de fête de la musique à Sermaise cette année.

Championnat de cyclisme de l'Essonne



Le dimanche 13 juin, se dérouleront, sur notre commune, les championnats de l'Essonne organisés par le Comité Départemental de Cyclisme de l'Essonne.

Trois courses sont programmées, les Minimes et les Cadets le matin, et les Juniors l'après-midi.

Vous pourrez encourager les coureurs sur un parcours très sélectif, long de 8,5 kilomètres, dont le départ et l'arrivée se feront en face de la Mairie et qui fera une boucle sur Blancheface, Mondétour, La Bruyère et Bellanger.

A cet effet, des restrictions de circulation seront à prévoir.

Ramassage de printemps



Le samedi 5 juin, vous êtes venus nombreux pour soutenir le Conseil Municipal des Enfants lors de notre matinée de ramassage de printemps « édition 2021 ».

Les participants ont permis le nettoyage de nos bas cotés en inspectant les rues du bourg, de la départementale, de la rue des sources et de chacun des hameaux.

Le Conseil Départemental de l'Essonne, à l'initiative de l'opération Essonne Verte, Essonne Propre, soutient cet événement dans notre commune, en fournissant les sacs poubelles et les gants.

A l'année prochaine donc encore plus nombreux !

Notre église compte sur vous.

Les travaux de la couverture de notre église sont achevés et la levée des dernières réserves interviendra, en accord avec tous les intervenants, dans le courant de l'été.

L'heure est venue d'envisager une première messe au début de l'automne. Pour s'y préparer, notre association vous propose de nous rejoindre le samedi 19 juin à 14h00 sur le parvis de l'église afin de parfaire le rangement, le nettoyage et la remise en place du mobilier. Une visite guidée pourrait être programmée et serait suivie d'un goûter. Les modalités pratiques seront exposées à tous ceux qui nous auront signalé leur venue à l'adresse : sermaise.patrimoine@gmail.com

Nous profitons de cette occasion pour vous inviter à mieux nous connaître au travers de notre site, www.sermaisepatrimoine.fr et pourquoi pas, à rejoindre notre association (bulletin d'adhésion joint).



Tournoi Parents/Enfants du FOOTBALL CLUB SERMAISE ROINVILLE

Le FCSR organisera son traditionnel tournoi Parents/Enfants le samedi 12 juin au stade de Sermaise. Le début des festivités est prévu à partir de 10h00.



Food Truck Pizza

Cédric vous accueille tous les vendredis soir de 17h00 à 21h30, sur le parking de la Mairie, et vous propose de vous préparer d'excellentes pizzas.



A partir de juin, une nouvelle carte sera disponible avec notamment deux pizzas inédites.

Il est possible d'effectuer des commandes par téléphone à partir de 17 heures au 07 66 48 13 23.

Terrain de volley

Le terrain de volley reprend du service. Tracé et tondus notre terrain de volley ball est de nouveau opérationnel.

Situé à côté des tennis, en libre accès,

il n'attend plus que joueurs et joueuses de tout âge pour des parties endiablées mais amicales.

Alors, on se fait un volley ?



Composteurs

Les premiers composteurs individuels ont été livrés en Mairie. Ils seront donc remis aux personnes en ayant fait préalablement la demande.

Il est toutefois possible d'effectuer de nouvelles commandes pour les personnes intéressées (nouvelle commande par la Mairie en octobre).

Pour rappel, les composteurs proposés ont une capacité de 400 litres. Ils sont en bois ou en plastique. Des bioseaux en plastique de 10 litres sont également disponibles.

Cadre de vie

Nous vous rappelons que par Arrêté n° 2020-1-46, les travaux réalisés à l'aide d'engins à moteurs (tondeuse, perceuse, etc...) pouvant occasionner une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables et les samedis de 8H30 à 12h30 et de 14h00 à 20h00.

Leur utilisation est interdite les DIMANCHES et jours fériés.



La parole aux HABITANTS

La famille Chevallier est agriculteur sur Sermaise et Roivnville depuis plus de 20 générations recensées.

Pour les origines les plus anciennes, au 17ème siècle, il a été trouvé un Chevallier, tabellion du roi (notaire sous l'ancien régime). Il a été enterré dans l'église d'Ablis.

Mon arrière-grand-père, Désiré Chevallier, exploitait une petite ferme, à Sermaise, en bas de la cote du tertre. Il a loué cette exploitation en 1934 puis y installa son fils André (période avant-guerre).

André s'est ensuite installé à Villeneuve et louait cette ferme.

L'origine de cette ferme date des moines « défricheurs », comme toutes les fermes « Villeneuve » d'ailleurs. Ces moines défrichaient des forêts pour y faire de l'agriculture (entre les 9ème et 13ème siècles).

Cette ferme avait plutôt une vocation viticole, comme plusieurs autres exploitations de la région, pendant plusieurs décennies.

René Chevallier mon père, a pris le relais en 1962. Il a acheté la ferme de Villeneuve en 1973.

A la fin 19ème siècle, la ferme et le manoir de Bellanger appartenaient à la famille Degas, Maire de Sermaise.

Cette ferme s'est ensuite agrandie par la reprise de petites exploitations voisines. Je me suis moi-même installé en 1987 sur une partie de la ferme et j'ai repris la totalité de l'exploitation en 1997.

En 1998, j'ai entamé une conversion vers l'agriculture biologique.

En 2021, je transmets, très naturellement, cette exploitation à mon fils Martin qui prends donc ma succession.

Franck – Ferme de Villeneuve

« FAITES DE LA MUSIQUE »

Comme annoncé lors des brèves du mois de mars, Mathieu Borgne et l'association Steel Vibration, vous proposent de participer à la formation de la batucada de Sermaise. Cette batucada sera ouverte à tout le monde.



Une initiation et une démonstration auront lieu lors du forum des associations ou un samedi après-midi début septembre.

Pour toutes autres informations vous pouvez appeler au : 06 44 99 58 43.

PROBLEMES DE VOISINAGE

La Mairie est parfois sollicitée pour des problèmes de voisinage de différentes natures.

Il est appelé que les litiges de droit privé ne sont pas du ressort de la Mairie. Le conciliateur de justice peut intervenir pour les problèmes tels que les droits de passage, mitoyenneté, malfaçons de travaux, différents entre voisins (propriétaires ou locataires).

La Maison de la Justice et du Droit se situe 1 Rue du Coq à Etampes.

Vous pouvez les joindre par mail : mjd@caese.fr ou téléphone au : 01 69 92 11 70.

Urbanisme

Tous les travaux de construction, d'agrandissement ou rénovation nécessitent une autorisation d'urbanisme. Selon l'importance des travaux, cette autorisation peut être un permis de construire ou une déclaration préalable.

Une déclaration préalable de travaux (DP) est obligatoire quand vous avez un projet venant modifier l'aspect extérieur de votre habitation et/ou celui-ci dépasse un certain nombre de mètres carrés de création de surface de plancher et d'emprise au sol.

Alors n'hésitez pas à vous renseigner en Mairie avant d'engager des travaux !

Le coin des ENTREPRENEURS DE SERMAISE

Menuisier de formation avec une expérience professionnelle diverse et enrichissante, je suis devenu artisan il y a un peu plus de 2 ans. Je propose mes services pour toutes sortes de petits travaux, en aménagement intérieur et extérieur : du placard à la bibliothèque, de la pergola sur mesure à la terrasse en bois... Sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier de 50% d'abattement fiscal sur le petit bricolage. N'hésitez pas à me solliciter pour plus d'informations. Devis sur demande.

Alain BERNARD

Téléphone : 06 74 55 25 76

Email : bricoservicesab@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/BricoServicesAB>